



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

151 MAISONS SPORT-SANTÉ SUPPLÉMENTAIRES OBTIENNENT LA RECONNAISSANCE DU GOUVERNEMENT

Paris, le 14 janvier 2022

151 Maisons Sport-Santé supplémentaires obtiennent la reconnaissance du Gouvernement

Promis par le Président de la République dans ses engagements de campagne, le réseau des Maisons Sport-Santé est désormais une réalité partout en France. À l'issue de 3 ans d'un travail conjoint du ministère des Sports et du ministère des Solidarités et de la Santé, ce réseau comprend désormais 436 Maisons Sport-Santé grâce à la reconnaissance de 151 nouvelles structures au terme du 3ème appel à projet conclu fin 2021. Les Maisons Sport-Santé sont désormais présentes sur l'ensemble des départements métropolitains, avec en moyenne 4 à 5 établissements par départements, et la quasi-totalité des territoires et collectivités d'Outre-mer. Réunies dans un réseau national du sport-santé, les Maisons Sport-Santé représentent une grande variété de structures : collectivités territoriales, centres hospitaliers, associations sportives, établissements publics, espaces digitalisés ou encore structures itinérantes.

Depuis leur lancement en 2019, les Maisons Sport-Santé recueillent un franc succès puisqu'elles ont déjà accompagné 360 000 personnes malades ou éloignées de la pratique sportive qui utilisent l'activité physique à des fins de santé.

Cette reconnaissance de l'Etat légitime l'action des Maisons Sport-Santé sur le terrain mais leur ouvre aussi le droit à des financements publics, notamment de la part du ministère chargé des Sports qui y a consacré 3,5 millions d'euros en 2021 et augmente son soutien à hauteur de 4,2 millions en 2022.

« Je me réjouis de cette dynamique positive qui participe au même titre que la récente convention signée avec le conseil national de l'ordre des médecins, à reconnaître le sport comme un véritable outil thérapeutique, une arme contre la perte d'autonomie et plus généralement un pilier de la santé publique, a souligné la ministre chargée des sports, Roxana Maracineanu, lors d'un déplacement dans la Maison sport-santé du Centre hospitalier de Bligny, en Essonne. Et l'objectif des Maisons Sport-Santé est également d'inciter les usagers à s'inscrire dans une pratique d'activité physique et sportive durable, notamment dans les clubs. »

Spécialisé dans la prise en charge des affections cardio-vasculaires, respiratoires, onco-hématologiques et infectieuses, le Centre Hospitalier de Bligny propose depuis plusieurs années des séances de Tennis Santé à ses patients de 18 à 88 ans, valides et/ou en situation de handicap. L'établissement est également Centre de Référence Ressource PRESCRI'FORME, un programme d'activité physique sur ordonnance en Île-de-France.

Grâce au label Maison Sport-Santé, le CHB entend poursuivre ses projets d'activité physique adaptée dans les maladies chroniques, avec notamment la création d'une aire de fitness au cœur du centre, mais également développer l'activité physique de ses équipes dans le cadre de la Qualité de vie au travail.

Retrouvez le dossier de presse des Maisons Sport-Santé ci-joint

Et découvrez toutes les « Maisons Sport-Santé » labellisées ainsi que leurs activités sur la carte interactive sur le site du ministère chargé de Sports : <http://www.sports.gouv.fr/>

Rubrique [Maisons Sport-Santé](#)

Secrétariat Presse

Cabinet de la Ministre déléguée aux sports

Tél : 01 40 45 90 15
Mél : sec.presse.sports@sports.gouv.fr

1/1

95 avenue de France
75650 Paris Cedex 13